

**DELIBERATION N°2023-24_047
de la commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université de Franche-Comté**

Séance du jeudi 25 janvier 2024

1. Procès-verbal de la commission du 7 décembre 2023

La délibération étant présentée pour DECISION.

Effectif statutaire : 40	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 39	Abstention(s) : 0
Quorum : 20	
	Suffrages exprimés : 22
Membres présents : 12	
Membres représentés : 10	Pour : 22
Total : 22	Contre : 0

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, approuvent le procès-verbal de la commission du 7 décembre 2023.

Besançon, le 25 janvier 2024

Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général des services

Thierry Camus



Annexe(s) / pièce(s) jointe(s) :
Procès-verbal de la CFVU

*Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté,
Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelier des universités
délibération publiée sur le site internet de l'université de Franche-Comté*



La commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique de l'université de Franche-Comté s'est réunie le jeudi 7 décembre 2023 en présentiel sous la présidence de Laurence RICQ, vice-présidente de l'uFC.

Etaient présents :

COLLEGE A

Guy LABARRE (*UFR SLHS*)
Marie-Hélène DE SEDE-MARCEAU (*UFR SLHS*)
Pierre JOUBERT (*UFR ST*)
Thierry THEVENOT (*UFR SANTE*)

COLLEGE B

Anne-Laurence FERRARI (*IUT BV*)
Anne-Lise COCHARD (*IUT BV*)
Michel SAVARIC (*UFR SLHS*)
Rémy VIENNET (*IUT BV*)

COLLEGE USAGERS

Romain HASSOLD (*INSPE*)
Camille BUHOT (*UFR SANTE*)
Florentin GUINOT (*UFR SANTE*)
Enora VAGNAUX (*UFR SLHS*)
Thomas MENETREY (*UFR SLHS*)

COLLEGE BIATSS

Fabrice MUSSY (*UFR STAPS*)

INVITES

Sabine COULOT-RICHARD (*BES*)
Estelle Nilsson (*Directrice de cabinet du Crous BFC*)
Lise PINOIT (*Directrice générale des services adjointe*)

EXCUSES

Alexandre FRONTCZAK (*UFR SANTE*)
Emmanuel LAFARGE (*IUT BV*)

POUVOIRS

Guy LABARRE
Marie-Hélène DE SEDE-MARCEAU
Pierre JOUBERT
Anne Lise COCHARD
Thierry THEVENOT
Anne-Laurence FERRARI
Romain HASSOLD
Camille BUHOT
Florentin GUINOT
Enora VAGNAUX
Fabrice MUSSY

a reçu procuration de Evelyne POINCELOT (*UFR SJEPEG*)
a reçu procuration de Mostapha DISS (*UFR SJEPEG*)
a reçu procuration de Samir JEMEÏ (*IUT NFC*)
a reçu procuration de Nadine MAGY-BERTRAND (*UFR SANTE*)
a reçu procuration de Elsa CURTIT (*UFR SANTE*)
a reçu procuration de Rémy VIENNET (*IUT BV*) (jusqu'à son arrivé)
a reçu procuration de Lina JELALIA (*UFR SANTE*)
a reçu procuration de Maxime CONTE (*UFR SLHS*)
a reçu procuration de Cyril GRANDPERRIN (*UFR SANTE*)
a reçu procuration de Thomas MENETREY (*UFR SLHS*) à son départ
a reçu procuration de Christine LE NOAN (*CROUS*)

Ordre du jour :

1. Approbation du relevé de conclusions de la CFVU du 9 novembre 2023
2. Informations diverses
3. Présentation du bilan des stages 2021-2022
4. Admissions 2024
 - 4.1. Modalités d'admission, capacités d'accueil et calendriers pour l'année universitaire 2024-2025, pour l'accès :
 - a. Au certificat de capacité de droit
 - b. Au diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU)
 - c. Aux licences 1, 2 et 3
 - d. Aux diplômes d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) 1 et 2
 - e. Aux licences professionnelles en 60 ECTS
 - f. Aux licences professionnelles « bachelor universitaire de technologie » (LP BUT) 1, 2 et 3
 - g. Aux masters 1 et 2
 - h. Au diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée
 - i. Au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire
 - j. Au titre d'ingénieur diplômé 1 et 2
 - 4.2. Parcoursup : attendus, critères généraux d'examens des vœux et éléments à prendre en compte
 - 4.3. MonMaster : attendus et éléments à prendre en compte
- 5- Admissions, candidatures et capacités Médecine Pharmacie Odontologie Maïeutique
 - 5.1 Capacités d'accueil en deuxième et troisième année du premier cycle des formations de médecine, pharmacie, odontologie et maïeutique (MPOM) pour l'année universitaire 2024-2025 – modifications-
 - 5.2 Répartition des places par groupes "PASS", "LAS" et "Passerelles" pour l'année universitaire 2024-2025 – modifications
- 6-Commission FSDIE
 - 6.1 Travaux de la commission FSDIE du 27 novembre : attributions > 23 000 €
 - 6.2 Travaux de la commission FSDIE : attributions < 23 000 €
- 7 Offre de formation 2024-2028 – *Pour décision*
 - 7.1 Liste des parcours- correctif n°3
 - 7.2 Maquettes de formation
- 8 Questions diverses

Laurence RICQ accueille les membres de la CFVU

1. Approbation du relevé de conclusions de la CFVU du 9 novembre 2023

Laurence Ricq demande s'il y a des observations à formuler sur le relevé de décisions de la dernière CFVU.

Remarques – modifications :

- Liste des présents : ajout de Mme Pouilloux Hélène en qualité de Directrice par intérim du SCD
- Page 12 : Madame Pouilloux, directrice par interim du SCD précise que l'ensemble des BU de l'uFC sont partenaires du plan « Demandez ANGELA – Ask Angela », le dispositif d'aide pour les victimes de harcèlement. Les établissements partenaires s'engagent à respecter les 3 principes suivants : principe d'assistance, principe d'information et principe de communication (sticker dédié)



Le relevé de conclusions avec les remarques précitées est soumis au vote.

DECISION CFVU	APPROUVÉ
	résultat du vote : UNANIMITÉ

2. Informations diverses

✓ Sécurisation des Campus

Laurence RICQ précise les actions mises en œuvre pour sécuriser les campus suite au signalement effectué lors de la dernière CFVU.

- Les modalités de gestion des incidents sont régulièrement rappelées
- Une convention avec la préfecture du Doubs a été signée en 2022. Elle autorise les forces de l'ordre à intervenir sur le campus universitaire à l'extérieur des bâtiments sur l'ensemble du département du Doubs sans autorisation préalable de la présidente de l'université. Elle prévoit aussi un certain nombre d'actions de sensibilisation.
- Un lien permanent est établi avec les services de police et en particulier les référents sûreté.
- Le travail de sécurisation des campus notamment bisontins se poursuit. Il comprend : l'ajout de caméras de vidéosurveillance, une refonte du système de gardiennage, une analyse et un renforcement du système de contrôle des accès au bâtiment.

Les deux directeurs de composantes présents, Anne-Laurence FERRARI pour l'IUT BV et Pierre JOUBERT pour l'UFR ST indiquent aux étudiants de ne pas hésiter à faire remonter les problématiques rencontrées. La thématique de la sécurité étant essentielle pour permettre des bonnes conditions d'apprentissage.

✓ **Doctorat**

Laurence RICQ donne les chiffres des inscrits en doctorat : il y a 468 doctorants inscrits à fin novembre 2023 contre 498 l'an passé à la même date.

On constate donc une stabilité des inscriptions avec environ 130 thèses soutenues par an.

La part des étudiants en Master 2 qui poursuivent en doctorat (3% pour l'uFC) est légèrement inférieure à celle du niveau national (3.7%)

✓ **Dossier orthoptie**

Une demande d'accréditation de la formation a échoué en 2022. Un nouveau dépôt est prévu en co-accréditation en 2023 avec Unistra. Le dossier sera présenté à la CFVU du mois de janvier 2024.

✓ **Inscrits**

Le nombre d'inscrits à l'uFC à la date du 26/11/2023 s'élève à 23 833 contre 23 849 à la même date l'an dernier. Les effectifs montrent une grande stabilité avec une baisse des inscrits en licence en faveur des BUT.

✓ **Schéma directeur de la Vie Etudiante**

Laurence RICQ cède la parole à Coralie MAYEUR-CARPENTIER, Vice-présidente Vie Etudiante. Le schéma directeur de la Vie Etudiante a été réalisé sur la base des enquêtes du CROUS. Ce document présente l'engagement de l'uFC pour les étudiants en lien avec ses partenaires (CROUS) ainsi que l'ensemble des villes.

Le schéma directeur de la vie étudiante (SDVE) est fondé sur le projet d'établissement et les valeurs d'insertion, de rayonnement, de responsabilité, d'innovation et de solidarité, identifiées sous la forme d'IRRIS. Il repose également sur le schéma territorial de la vie étudiante (STVE) de Bourgogne-Franche-Comté. Il permet à l'université de traduire ainsi, de manière concrète, son objectif opérationnel « Améliorer la qualité de vie étudiante pour favoriser la réussite dans les études et la construction du citoyen », dans le cadre de ce projet IRRIS, il est décliné en 4 axes. En cours de rédaction, il reprend les éléments du schéma territorial de la vie étudiante, dont il est également la déclinaison. L'ancrage de l'université dans le territoire conduit à se fonder sur les différentes positions prises dans le cadre des comités constitués pendant l'année afin de présenter le schéma territorial. Le travail réalisé par le Crous et par la Comue UBFC sera donc le support de l'ensemble du schéma directeur.

Les différents axes proposés dans la déclinaison de ce SDVE poursuivent ainsi tous l'objectif de s'affirmer comme une université éclairée, égalitaire, humaniste. Ces objectifs nous obligent particulièrement en respectant deux grandes orientations dans les années à venir : la protection de l'environnement et le respect de la diversité des projets de chacun.



✓ **Module de formation à distance sur les violences sexuelles sexistes**

Une communication est faite en CFVU sur le module de formation accessible à tous les étudiants en distanciel sur Moodle sur les violences sexuelles et sexistes.

✓ **Calendriers des vacances universitaires**

Le calendrier des vacances universitaires est communiqué pour information afin de pouvoir préparer le travail relatif au calendrier de chacune des formations.

Il s'agira des mêmes dates de congés que les scolaires à l'exception des vacances de Toussaint et d'hiver qui comprendront une seule semaine :

- Toussaint du 27/10 au 4/11/2024
- Hiver du 22/02 au 3/03/2025

Les bornes de l'année universitaire sont fixées quant à elle du 1/09/2024 au 31/08/2025, quelques exceptions seront sollicitées pour des formations spécifiques.

3. Présentation du bilan des stages 2021-2022

Karin Monnier-Jobé, Directrice du service Orientation Stage Emploi présente le bilan des stages 2021-2022. Cf document joint

Quelques remarques intéressantes sont à noter :

Ce bilan est effectué à partir du recensement des étudiants en formation initiale sur la base du logiciel PSTAGE.

On note une progression des stages depuis 2015 avec plus d'1/3 des étudiants qui ont effectué un stage. Les formations professionnalisantes sont celles qui offrent les plus de stages.

La moitié des stages durent plus de 2 mois. Plus de 3 stages sur 5 ne sont pas gratifiés. Sachant que la loi de 2014 prévoit une obligation de rémunération > 2 mois.

Il est à noter la création d'une « Unité d'Enseignement libre STAGE » pour les licences et masters.

Cette UEL Stage est sollicitée très souvent pour les étudiants en L1 L2 et M1 qui ne bénéficient pas de stage dans leur formation. L'UFR ST est la composante la plus demandeuse suivie de SJPEG puis SLHS et STGI. Cette UEL est encore à faire connaître.

Laurence RICQ remercie pour la présentation de ce bilan. Elle ajoute qu'il faudrait pouvoir intégrer à terme dans ce bilan les formations en alternance et les stages en laboratoire afin d'avoir une vision exhaustive.

Elle rappelle l'importance des stages qui sont de véritables outils de formation avec le tutorat mis en place.

4. Scolarité

4.1 Modalités d'admission, capacités d'accueil et calendriers 2024-2025, pour l'accès :

a. Au certificat de capacité de droit

Laurence RICQ précise que le certificat de capacité de droit accueille cette année 36 étudiants en 1^{ère} année et 36 étudiants en 2^{ème} année. Puis, elle sollicite l'avis des membres de la CFVU

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : UNANIMITÉ

b. Au diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU)

Laurence RICQ indique que le DAEU s'adresse à des personnes en reprise d'études qui doivent souvent faire face à des difficultés de financement de leur cursus. La capacité en DAEU est de 36 places aussi bien en DAEU A (dominante littéraire) que B (dominante scientifique).

Un membre de la CFVU demande si la capacité est régulièrement atteinte en DAEU.

Laurence RICQ précise qu'elle ne l'est pas.

Ensuite, elle sollicite l'avis des membres de la CFVU.

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : UNANIMITÉ

c. Aux licences 1, 2 et 3

Laurence RICQ signale que la disparition de la licence information-communication (fusion avec Licence Sciences du langage) et de la licence IEP (option intégrée dans la formation).

Un membre de la CFVU souligne la forte différence entre le nombre de vœux et le nombre de places et interroge sur les possibilités d'une augmentation d'accueil.

La vice-présidente précise que les capacités sont en cohérence avec les moyens humains (enseignants, personnels technique et administratif) et matériel (bâtiment, salle de cours...). Le nombre de vœux est un indicateur demandé.

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : 2 abstentions



d. Aux diplômes d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) 1 et 2

Laurence RICQ informe les membres d'une demande de modification d'intitulé du parcours pour les DEUST STAPS, animation et gestion des activités physiques et sportives ou culturelles:

- Le parcours "activités physiques pour tous (éducateur sportif)" est remplacé par "activités physiques de loisir et santé"
- Le parcours "activités aquatiques" est remplacé par "natation activités aquatiques et surveillance"

L'uFC propose également un DEUST préparateur en pharmacie dont le recrutement est géré par le CFA Pharmacie et un DEUST Théâtre (ouverture 1 an sur 2 ans).

Ensuite, elle sollicite l'avis des membres de la CFVU.

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : UNANIMITÉ

e. Aux licences professionnelles en 60 ECTS

Laurence RICQ signale une erreur de calcul dans la capacité totale qui s'élève à 369 places. Cette capacité est en légère augmentation par rapport à l'an dernier suite à l'ouverture de nouvelles LP comme LP mandataire judiciaire, par exemple.

Ensuite, elle sollicite l'avis des membres de la CFVU.

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : UNANIMITÉ

f. Aux licences professionnelles « bachelor universitaire de technologie » (LP BUT) 1, 2 et 3

Laurence RICQ rappelle que ces capacités sont présentées pour avis mais ce sont les autorités académiques et l'Etat qui arrêtent les capacités. Ensuite, elle sollicite l'avis des membres de la CFVU.

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : 1 abstention

g. Aux masters 1 et 2

Laurence RICQ indique que les capacités des masters sont fixées après dialogue avec l'Etat.

2023-2024 : capacité de 2 913 places

2024-2025 : capacité de 2 793 places



La diminution est due à l'intégration de la mention Santé au Master Biologie Santé (9 parcours répartis entre UB et uFC).

Une modification en séance est présentée sur la capacité du Master ingénierie de la santé M1 : 16 places.

Ensuite, elle sollicite l'avis des membres de la CFVU.

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : 2 abstentions

h. Au diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée

Laurence RICQ sollicite l'avis des membres de la CFVU.

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : UNANIMITÉ

i. Au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire

Laurence RICQ sollicite l'avis des membres de la CFVU.

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : UNANIMITÉ

j. Au titre d'ingénieur diplômé 1 et 2

Laurence RICQ sollicite l'avis des membres de la CFVU.

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : UNANIMITÉ

4.2 Parcoursup : attendus, critères d'examens des vœux et éléments à prendre en compte

Laurence RICQ rappelle le calendrier avec la fin du paramétrage prévu pour le 13 décembre.

La majeure partie des formations s'appuient sur les attendus nationaux et pour partie par des attendus locaux listés dans le document transmis.

Les critères d'examen des vœux sont publiés via les rapports publics saisis par les commissions d'examen des vœux.

Laurence RICQ sollicite l'avis des membres de la CFVU sur les éléments à prendre en compte dans l'applicatif Parcoursup.

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : 2 absences

4.3 MonMaster : attendus et éléments à prendre en compte

Laurence RICQ présente les fiches descriptives des masters et souligne l'importance des mots clés, enjeux de la visibilité des formations auprès des étudiants et de leurs familles lors de l'utilisation du module de recherche.

Afin de mobiliser la communauté sur l'attractivité des Masters, une réunion aura lieu prochainement avec les responsables de formation. Certaines formations telles que droit ou psychologie font le plein alors que les formations scientifiques sont moins sollicitées.

De plus, l'uFC offre des conditions de vie intéressantes qui sont également à valoriser ainsi que de nombreux atouts dus au rayonnement de notre Région au national et à l'international.

Les étudiants ont besoin de se projeter et d'avoir une visibilité sur leur poursuite d'étude (retour CROUS, salon studyrama). D'où, un travail sur des modifications des titres des parcours.

Laurence RICQ sollicite l'avis des membres de la CFVU.

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : 2 abstentions

5. Admissions, candidatures et capacités MPOM

5.1 Capacités d'accueil d'étudiants en 2ème et 3ème années du 1er cycle pour chacune des formations MPOM pour l'année 2024-2025 - modifications

Ces capacités d'accueil ont été validées lors de la CFVU de décembre. Suite à de nouvelles informations, le nombre de places prévues à 42 doit être maintenu à 36.

Des membres demandent plus d'information sur cette diminution de l'offre de places. La vice-présidente précise qu'il s'agit de limites bâtementaires. L'installation de fauteuils supplémentaires est pour l'instant impossible. La livraison du nouveau bâtiment est actuellement prévue pour la prochaines rentrée.

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : 1 abstention

5.2 Répartition des places par groupes PASS, LAS et Passerelles pour l'année universitaire 2024-2025 - modification

Laurence RICQ précise que la modification précédente liée à la capacité impacte la répartition, d'où cette nouvelle proposition.

Elle soumet au membres la nouvelle répartition des places en MMOP.

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : UNANIMITÉ



6. Commission FSDIE

Les travaux de la commission FSDIE sont présentés par le vice-président étudiant, Romain HASSOLD :

3 associations ont déposé une demande :

1. ESN Besançon (55 000€)
2. Radio Campus Besançon (36 000€) – cette année, il y a exceptionnellement 2 demandes distinctes suite à l'ouverture d'une nouvelle station sur le Nord Franche Comté (2^{ème} demande à hauteur de 20 000€) pour un budget global de 200 000 €
3. Théâtre universitaire (60 000€) – demande de subvention auprès du FSDIE en augmentation car la Région a baissé sa contribution

Un membre alerte le vice-président étudiant sur des problèmes lors des soirées organisées par les associations : il n'y aurait pas de contrôle/filtrage des entrées. Romain HASSOLD a été alerté sur ce sujet et a prévu de prendre leur attache.

Les membres de la CFVU sont invités à donner un avis sur les propositions de soutien du FSDIE (montant > 23 000 €).

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : UNANIMITÉ

5 associations ont déposé une demande

1. Musique vocale (5 800€)
2. ASUFC demande (15 000€)
3. Radio Campus NFC (20 000€)
4. Orchestre universitaire BFC (15 000€)
5. Dead Pixel Society (2 300€)

Les membres de la CFVU sont invités à voter les propositions de soutien proposées par la commission FSDIE (montant < 23 000 €).

DECISION CFVU	APPROUVÉ
	résultat du vote : UNANIMITÉ

7. Offre de formations 2024-2028

7.1 Liste des parcours – correctif n°3

Laurence RICQ informe que le rapport de l'HCERES est publié sur leur site. La DGESIP va prochainement rendre les avis sur les formations (avis conforme – avis en attente ou avis non conforme).



Laurence RICQ propose de nouveau la liste des formations par composante suite à des demandes de modifications d'intitulé de parcours :

- Licence Mécanique : Ingénierie pour la transition environnementale
- Licence Droit : parcours Double diplôme (suite validation convention)
- Master Droit : parcours Double diplôme (suite validation convention)
- Master Ingénierie Economique : Behavioral and digital economic for effective management (le mot stratégique a été retiré) :
- DEUST Animation et gestion des activités physiques et sportives ou culturelles :
 - o Modification intitulé parcours Activités physiques de loisir et santé (au lieu de parcours activités physiques pour tous (éducateur sportif)
 - o Modification intitulé parcours natation activités aquatiques et surveillance (au lieu de DEUST parcours activités aquatiques)
- MASTER Management du sport : parcours - conception et promotion des activités sportives et de loisirs
- MASTER Entraînement et optimisation de la performance sportive de loisirs – parcours ingénierie de l'entraînement sportif
- LP ARIA : L'acronyme reste le même (ARIA) mais l'on passe de :
 - o Automatique et robotique industrielles pour l'assemblage à
 - o Automatique, robotique, et Intelligence Artificielle

Il s'agit des dernières modifications qui ont été prises en compte dans un souci d'attractivité.

DECISION CFVU	APPROUVÉ
	résultat du vote : UNANIMITÉ

7.2 Maquettes de formations

Laurence RICQ rappelle que les maquettes seront soumises au CNESER courant mars. Puis, elle soumet au vote de la CFVU un certain nombre de maquettes de formation en complément de celles présentées lors des dernières CFVU

L'avis des membres de la CFVU est sollicité sur ces maquettes de formation.

DECISION CFVU	APPROUVÉ
	résultat du vote : UNANIMITÉ

8. Questions diverses

En l'absence de transmission de questions, Laurence RICQ demande si des membres ont des questions ou souhaitent aborder un point.

Un membre de la CFVU alerte sur l'allongement du délai de défraiement de stages pour le secteur de la rééducation. Depuis l'intégration de la formation masseur-kiné, le nombre d'étudiants concernés augmente et ce problème se renforce. Des étudiants sont obligés de solliciter le service social pour un soutien financier. Il précise que ce point a été cité en conseil de gestion – difficultés du service financier d'où difficultés financières.

La directrice du CROUS demande à les orienter vers le CROUS pour des aides ponctuelles. Il y a régulièrement des commissions.

En ergothérapie un décret précise un délai d'un mois pour les remboursements.



La séance est levée à 15h55.

La vice-présidente Formation
en charge de la CFVU



Laurence Ricq

La secrétaire de séance



Sabine COULOT-RICHARD